

Présentation

Les gouvernements européens se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances.

Les questions prioritaires dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle sont l'objet d'objectifs chiffrés, au nombre de cinq : généralisation du second cycle de l'enseignement secondaire, réduction des sorties précoces, développement de la "formation" des adultes, amélioration des compétences de base en lecture, et augmentation des flux de diplômés de sciences et de technologie.

Pour que les jeunes générations disposent d'un bagage scolaire à la hauteur d'une économie de la connaissance, la cible pour 2010 est d'atteindre 85 % de "réussite" du second cycle de l'enseignement secondaire, sur l'ensemble de l'Union européenne, pour 78 % en 2006 (82 % en France). Les progrès attendus sont donc de 7 points en quatre ans, après 1 point de mieux depuis 2000.

Les capacités scientifiques sont cruciales et sont évaluées par un développement des flux de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et technologie, qui a été atteint en 2003. Symétriquement, éviter les échecs personnels est important pour garantir harmonie et cohésion à la société. En premier lieu, une baisse de 20 % de la proportion de jeunes ne possédant pas les bases de la lecture est espérée en 2010. En second lieu, la proportion de sortants précoces devrait passer sous le seuil de 10 % en 2010 sur l'ensemble de l'Union. En 2006, 15 % des jeunes de l'Union étaient sortants précoces (13 % en France). Les progrès à venir (- 5 points en quatre ans) devraient être plus rapides que ceux enregistrés depuis 2000 (- 3 points en six ans). Les différences de "niveau d'étude" entre pays sont anciennes, en général, et les pays où les plus faibles proportions de jeunes terminent leurs études sans un bagage suffisant sont ceux où leurs parents avaient déjà massivement accès au second cycle de l'enseignement secondaire.

Pour que la population enrichisse et actualise ses connaissances à tous âges, l'objectif est de porter à 12,5 % d'ici 2010 la proportion d'adultes qui ont suivi un cours ou une formation au cours du mois, soit d'augmenter de plus d'un quart la participation actuelle des adultes. Plus de 20 % des adultes bénéficient d'études et de formations dans les pays scandinaves et en Grande-Bretagne, alors que la situation française est plutôt médiocre (7,5 %).

Définitions

■ **Champ.** Union européenne.

■ **La généralisation de l'enseignement secondaire** est évaluée par le pourcentage des jeunes âgés de 20 à 24 ans ayant terminé avec succès le second cycle de l'enseignement secondaire (poste 3 de la classification internationale type de l'éducation). En France, c'est le pourcentage de jeunes de 20-24 ans diplômés au moins d'un CAP, BEP ou baccalauréat (source : enquête communautaire sur les forces de travail).

■ **Le développement des flux de diplômés de sciences et technologie** est évalué à partir du nombre de diplômés d'enseignement supérieur délivrés dans les spécialités scientifiques et technologiques (sources : statistiques scolaires – ces statistiques peuvent être attachées de doubles comptes). L'indicateur [5] du tableau rapporte le flux de diplômés 2004 à l'effectif d'une classe d'âge.

■ **Les compétences "de base" en lecture** permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante (niveaux 0 et 1 aux tests de PISA) (source : tests de littéracie du programme international pour l'évaluation des élèves [PISA], soumis à des enfants de 15 ans).

■ **Les jeunes sortants précoces** sont âgés de 18 à 24 ans, ont arrêté en premier cycle de l'enseignement secondaire ou en deçà ou, surtout, n'ont pas "réussi" le second cycle, soit parce qu'ils ont abandonné avant sa dernière année, soit parce qu'ils ont échoué au diplôme. En France, ce sont les jeunes de 18 à 24 ans (dénominateur) qui ne poursuivent pas d'études ni de formation et n'ont ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé (numérateur) (source : enquête communautaire sur les forces de travail).

■ **La participation des adultes à un cours ou à une formation** est estimée à partir des poursuites d'études dans les établissements courants d'enseignement (lycées, centres de formation d'apprentis, universités...), ou en dehors de ces établissements (mairies, entreprises...). Cet indicateur porte sur les personnes âgées de 25 à 64 ans (source : enquête communautaire sur les forces de travail).

→ Pour en savoir plus

Publications

– "Progress towards the Lisbon objectives in education and training", rapports 2005 et 2006 (2007 à paraître).

Sources : http://ec.europa.eu/education/policies/2010/objectives_en.html#measuring

[1] Les cinq critères de référence chiffrés de Lisbonne (Union européenne)

	Réussite du secondaire (2006) [1]	Sorties précoces (2006) [2]	Formation des adultes (2006) [3]	Faibles compétences en lecture (2003) [4]	Diplômés de sciences et technologies (2003-2004) [5]
Allemagne	72	14	7,5	22	9
Autriche	86	10	13,1	21	9
Belgique	82	13	7,5	18	11
Bulgarie	81	18	1,3		9
Chypre	84	16	7,1		4
Danemark	77	11	29,2	17	14
Espagne	62	30	10,4	21	13
Estonie	82	13	6,5		9
Finlande	85	8	23,1	6	
France	82	13	7,5	18	
Grèce	81	16	1,9	25	8
Hongrie	83	12	3,8	21	5
Irlande	85	12	7,5	11	23
Italie	76	21	6,1	24	10
Lettonie	81	19	6,9	18	9
Lituanie	88	10	4,9		18
Luxembourg	69	17	8,2	23	
Malte	50	42	5,5		
Pays-Bas	75	13	15,6	11	8
Pologne	92	6	4,7	17	9
Portugal	50	39	3,8	22	11
République tchèque	92	6	5,6	19	7
Roumanie	77	19	1,3		10
Royaume-Uni	79	13	26,6		18
Slovaquie	92	6	4,3	25	9
Slovénie	89	5	15,0		9
Suède	87	12	32,1 (1)	13	16
EU27	78	15	9,6	20	12
Cible 2010	85	10	12,5	16	
Situation en 2000	77	18	7,1	19	

(1) Valeur 2005.

Source : Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail ([1], [2] et [3]) et des statistiques scolaires [5] ; PISA, enquête 2003 [4]. Les données 2006 sont provisoires.

Remarques :

Certains indicateurs de ce tableau ne sont pas immédiatement comparables aux précédents, portant à présent sur l'ensemble de l'année (moyennes annuelles) au lieu d'un seul trimestre (indicateurs [1] et [3]).

L'enquête communautaire sur les forces de travail exploitée par Eurostat est la réunion de données comparables provenant d'enquêtes effectuées par les États-membres de l'Union Européenne ; en France, c'est l'enquête Emploi de l'INSEE, avec un périmètre un peu particulier.

Voir rubrique "Définitions" ci-contre.